



LE FIGARO · fr

«On peut s'attendre à une hausse des franchises médicales»

Propos recueillis par Guirec Gombert
30/04/2008 | Mise à jour : 17:13 |

Pour Catherine Lemorton, députée PS et rapporteure du texte présenté mercredi, les Français consomment toujours trop de médicaments.

LE FIGARO.FR : Quel est le but de ce rapport ?

Catherine Lemorton : Trois thèmes ont orienté ce rapport : la consommation de médicaments en France, la promotion de leur bon usage et l'amélioration de leur fiscalité. Le constat est évident : en volume comme en prix, les Français consomment beaucoup plus de médicaments que dans le reste de l'Europe, alors même que les médicaments sont vendus en moyenne 20% moins chers. Chaque semaine, c'est l'équivalent d'une boîte de médicaments qui est consommée en France. Autre constat, au Royaume-Uni, en 2006, la part des médicaments génériques atteignaient 60% contre 9% en France. De plus, 90% des consultations médicales sont suivies d'une prescription, un taux qui tombe à 40% aux Pays-Bas, par exemple.

Concrètement, comment limiter cette surconsommation de médicaments ?

Tout au long de leur parcours, les médecins sont suivis par l'industrie pharmaceutique. 23 000 visiteurs médicaux sont ainsi financés par les laboratoires. Les médecins ne sont pas dupes, seulement plutôt que de recevoir une information brute sans contact, ils privilégient les rapports humains avec ces visiteurs. Nous demandons ainsi à ce qu'il y ait une plus grande transparence dans leur suivi. Aujourd'hui, l'assurance-maladie procède à des contrôles auprès des médecins en cas de dérives importantes. Nous souhaitons retirer à ce personnel l'étiquette de «père fouettard», développer leur nombre et faire en sorte qu'il soit sous double tutelle : celui de l'assurance-maladie et de la Haute autorité de santé. Enfin, nous voulons que les fonds accordés par les laboratoires pharmaceutiques pour la formation des médecins soient gérés par la puissance publique et attribués en fonction de prérogatives de santé publique. Nous serons vigilants lors des prochaines lois de financement de la Sécurité sociale à ce que ce rapport ne reste pas lettre morte.

Vous êtes vous-même pharmacienne, le dernier maillon de la chaîne. Quel regard portez-vous sur cette profession ?

Les pharmaciens se situent en aval, c'est une profession «prescrire», nous ne prescrivons pas d'ordonnances, mais délivrons les médicaments. Alors que nous nous dirigeons vers l'automédication, un enjeu qui représente 8 milliards d'euros pour les laboratoires, nous estimons qu'il est nécessaire d'éduquer les citoyens. D'autant que la grande distribution, comme Leclerc, cherche à se positionner sur ce marché. Actuellement, les pharmaciens assurent ce contrôle en mettant notamment en garde contre les effets secondaires des médicaments. En poussant les gens à la consommation sans contrôle, on crée des accidents qui au final coûtent cher. 144 000 cas d'hospitalisation sont liés à un mauvais usage des médicaments. Les franchises médicales sont censées responsabiliser les patients et donc abaisser les ventes de médicaments. Toutes les personnes auditionnées ont confirmé que les franchises ne feraient pas baisser la consommation. Selon l'assureur Swiss Life pour que des franchises soient efficaces, elles doivent représenter au moins 20% du prix des médicaments. On peut s'attendre à ce que ces franchises augmentent.

